

PRECISIONS SUR LES PRIORITES DE FINANCEMENT 2009

Pour une bonne compréhension de la liste des priorités de financement 2009, il convient de rappeler les principes suivants :

Il s'agit de dispositifs institutionnels nationaux et non de thématiques ou d'orientations générales (à l'exception de formations diplômantes des Ministères certificateurs (Education nationale, Affaires sociales...))

- correspondant à un cahier des charges précis
- mis en œuvre par le réseau des CRFP (sauf précisions contraires)
- dont la prise en charge est soumise pour certains d'entre eux à des plafonds de durée

En complément de ces principes généraux, et afin de lever de nombreuses interrogations de la part d'organismes, les caractéristiques de certains dispositifs sont précisées ci-après :

⇒ ***Les demandes de financement transmises au FAF sont examinées sur la base de ces éléments***

Intitulés des dispositifs	Précisions quant à la prise en charge FAF
<i>Sur les dispositifs interbranche</i>	
Accompagnement des experts techniques dans leur prise de fonction management	Dispensé par le CRAFEP (2009 : dernière année de déploiement)
EAEA	Remplacé par un module de l'offre SAM : « Mener des entretiens annuels efficaces »
Contrôle de gestion	Dispensé par les CRFP de Bordeaux, Lyon, Nantes et l'IRFAF
Auditeur interne formation initiale	Dispensé par le CRFP de Rouen
Audit en milieu informatisé	Dispensé par le CRFP de Rouen
L'essentiel de la fonction RH	Dispositif national a cessé d'être dispensé depuis 2008.
Formateurs occasionnels	C'est une orientation de formation (et non un dispositif spécifique) réservée exclusivement à la formation de formateurs occasionnels intervenant sur des dispositifs nationaux.
Formations Marché publics	Dispensé exclusivement par le réseau des CRFP. Liste des formations concernées ci-jointe
Conseiller en orientation	Dispensé par le CRFP de Rouen
Formation à l'éco responsabilité	Dispensé par le réseau des CRFP
Accompagnement aux évolutions organisationnelles	Nouvel intitulé : Accompagnement à l'évolution des réseaux par les RH : quel plan d'action ? Dispensé par le CRFP de Lyon, Dijon, Nantes,

	Clermont-Ferrand et le SFR.
Elaborer et mettre en œuvre son plan RH	Dispositif en tant que tel n'existe plus. Correspond au module 3 du dispositif précédent. « Accompagnement à l'évolution des réseaux par les RH : quel plan d'action ? »
Sur les dispositifs Branche Famille	
Gestionnaire conseil opérateurs sociaux formation initiale	Dispositif en cours de construction, à venir au second semestre
Perfectionnement conseil opérateurs sociaux	Dispositif en cours de construction, à venir au second semestre.
Perfectionnement contrôleurs allocataires : conduite d'entretien	Dispositif dispensé à partir de septembre 2009 les CRFP de Rennes, Dijon, Marseille, Bordeaux et l'IRFAF.
Formation au RSA pour les personnels dédiés	Dispositif interne mis en place par la branche, pas de prise en charge par le FAF
Formation aux incivilités (personnel en contact avec le public)	Dispositif en cours d'élaboration / à venir au second semestre 2009
Formation à la relation écrite (les 3 cibles)	Dispositif dispensé par le réseau des CRFP et des prestataires externes avec le respect d'un plafond maximum pris en charge par le FAF. Dispositif conçu selon 3 publics : - les formateurs internes de la Caf (cadres, agents de maîtrise ...), 3 j : 165 € en inter par stagiaire - les techniciens conseils ou tout autre personne amenée à rédiger 1 j : 160 € en inter par stagiaire - les superviseurs (encadrement direct) leur formation peut être assurée par des prestataires extérieurs : 2 j : 175 € en inter par stagiaire
Formation des managers à la fonction communication	Dispensé par le CRFP de Dijon et prestataires externes => plafond maximum pouvant être pris en charge par le FAF : Dispositif modulaire Module 1 (3j) : 720 €/stagiaire Module 2 (3,5 j) : 850 €/stagiaire Module 3 (3 j) : 720 €/stagiaire Module 4 (3 j) : 720 €/stagiaire Module 5 (3j) : 850 €/stagiaire Module 6 (3j) : 850 €/stagiaire
Chargés de communication des CAF	Dispensé par le CRFP de Dijon et prestataires externes => plafond maximum pouvant être pris en charge par le FAF : 3 j : 750 € / stagiaire

Sur les dispositifs Branche Recouvrement	
Perfectionnement dans la lutte contre le travail illégal	Dispensé par les CRFP de Rennes, Limoges, Toulouse, Dijon, Lyon, Bordeaux, Rouen et Ur de Paris
Mutualisation RH	Mise en œuvre reportée. Dispositif dispensé à partir de 2010.
Assistance aux offres de service des utilisateurs	Dispensé par les CRFP de rennes, Limoges, Dijon, et l'UR de Paris à partir du 4 ^e trimestre 2009.
OSA (Offre de service aux associations) - URSSAF	Dispensé par les CRFP de Rennes, Limoges, Toulouse, Dijon et Ur de Paris
Mutualisation ingénierie et achat de formation	Dispensé par le CRFP de Nantes
Dispositif d'Accompagnement Des Experts et des Managers DIADEM	Dispensé par les CRFP de Rouen et Dijon
Dispositif d'Accompagnement des Manager des services recouvrement	Dispensé par les CRFP de Rennes, Limoges, Toulouse, Dijon et Ur de Paris
Dispositif d'Accompagnement des Managers des services de contrôle	Dispensé par le CRFP de Lyon
Accompagnement des informaticiens à l'informatique opérationnelle	Dispositif intégré dans l'offre LIO
Télé conseillers plateformes nationales	Dispensé par les CRFP de Rennes, Limoges, Toulouse, Dijon et Ur de Paris
Sur les dispositifs Branche Maladie	
Tarifcation individuelle à l'hôpital T2A	Dispositif en cours d'élaboration
Gestion des réclamations	Dispositif en cours d'élaboration
Découverte de l'environnement de l'incapacité permanente	Dispositif en cours d'élaboration
Conseiller informatique service	Dispositif en cours d'élaboration
Service social : prévention de la désertion professionnelle	Dispositif en cours d'élaboration
Intégration de DIADEME dans les processus métiers	Dispositif en cours d'élaboration